

cndp

Commission nationale
du débat public

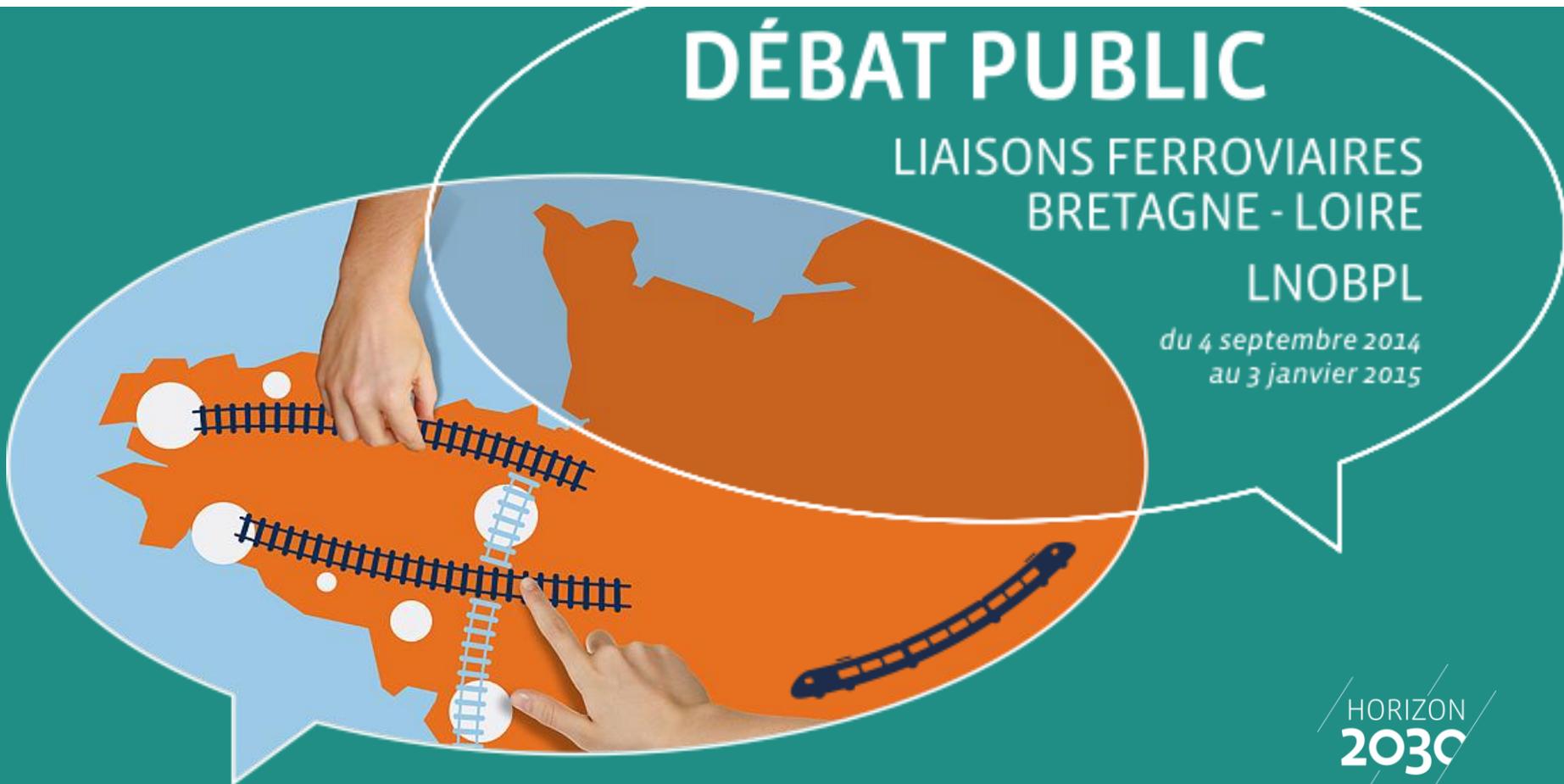
Vous donner la parole
et la faire entendre.

DÉBAT PUBLIC

LIAISONS FERROVIAIRES
BRETAGNE - LOIRE

LNOBPL

*du 4 septembre 2014
au 3 janvier 2015*



HORIZON
2030

cndp Commission nationale
du **débat public**

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

Réunion publique
« *Service Ferroviaire* »

Jeudi 25 septembre 2014

Guingamp



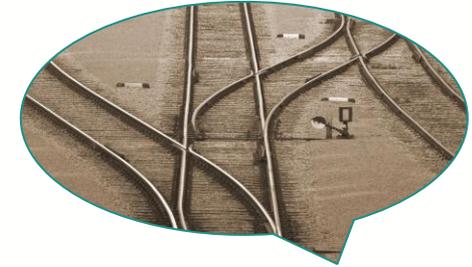
Olivier GUERIN

Président de la CPDP



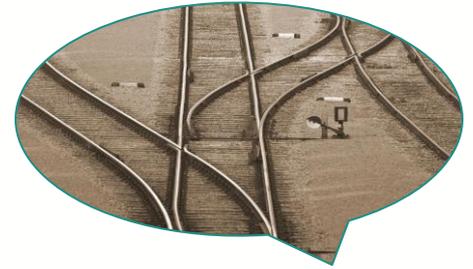
Philippe LE GOFF

Maire de Guingamp



Alain RADUREAU

Membre de la CPDP



Le cadre réglementaire du débat public

| **Deux principaux textes** régissent l'organisation d'un débat public :

| **La Convention d'Aarhus :**

- Les Etats signataires « garantissent les droits d'accès à l'information sur l'environnement, de participation du public au processus décisionnel (...) en matière d'environnement »

| **Le code de l'environnement :**

- « La Commission Nationale du Débat Public, autorité administrative indépendante, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national »

Le rôle du maître d'ouvrage

| **Réseau Ferré de France**, propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national

Sur la base du **dossier** qu'il a rédigé, il présente **le projet et répond aux questions**

Après le débat, il prendra **une décision** quant au principe et aux conditions de poursuite, ou non, du projet

La Commission particulière

| La CPDP est composée de :

- **Olivier Guérin**, président de la CPDP, magistrat honoraire
- **Michel Morin**, préfet honoraire
- **Paola Orozco-Souel**, consultante en énergies renouvelables
- **Martine Pattou**, architecte urbaniste
- **Alain Radureau**, ingénieur de recherche en environnement
- **Marie-Françoise Sévrain**, commissaire enquêteur, membre de la CNDP
- **Dominique Simon**, consultante en stratégie et organisation

Et d'un secrétariat général de 4 personnes à Rennes

Les principes du débat public

| Le débat public :

- Porte sur l'**opportunité**, les **objectifs** et les **caractéristiques principales** du projet et se déroule **en amont** de la décision du maître d'ouvrage

| Trois principes régissent le débat :

- **La transparence**
- **L'équivalence**
- **L'argumentation**

Le débat public

| Quatre mois, du 4 septembre 2014 au 3 janvier 2015

| Seize réunions publiques et un atelier

| Les principales thématiques

- Le développement économique, l'aménagement du territoire, le tourisme,
- L'agriculture et les emprises foncières, le service ferroviaire,

- La rentabilité socio-économique et le financement
- La liaison Rennes-Nantes
- Le fret ferroviaire

*Ces sujets font l'objet
d'expertises complémentaires
dont les résultats seront
présentés en réunion*

Sur Internet

<http://lnobpl.debatpublic.fr>

- | Une **information** pour tous
 - Les documents du débat, le dossier du maître d'ouvrage
 - Les études réalisées pour le projet
- | Un système de **questions – réponses**
 - La CPDP veille à ce que le maître d'ouvrage réponde rapidement, de façon précise et complète aux questions
- | Des **espaces de discussion**
 - Pour poursuivre les débats après les réunions publiques
 - Pour échanger avec les internautes
- | Des **points de vue**, contributions et cahiers d'acteur
- | La **retransmission en direct** de certaines réunions publiques

Les suites du débat public

- | Le débat public dure **quatre mois**, du 4 septembre 2014 au 3 janvier 2015
- | **Dans les deux mois** suivant la clôture du débat public, la CPDP en établit le **compte-rendu** et la CNDP en rédige le **bilan**
- | Le maître d'ouvrage dispose ensuite d'un **délai de trois mois** pour publier sa décision quant à la poursuite, ou non, du projet

L'évaluation du débat public

- | Pour l'amélioration des dispositifs de débat public, la CNDP procède à une **évaluation des moyens d'information et de participation** mis en œuvre.
- | Des **questionnaires** vous ont été remis à votre entrée dans la salle
- | Vous pourrez aussi apporter votre appréciation **sur Internet**
- | Nous vous remercions de participer à cette évaluation qui est anonyme.

Déroulement de la réunion

1^{ère} séquence

- | **Présentation du projet** par RFF
- | **Parole à la salle pour des questions**

2^{ème} séquence

| **Le service ferroviaire**

Les apports du projet vis-à-vis du service ferroviaire par RFF

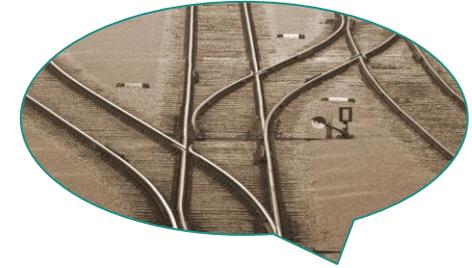
Les demandes formulées par la région Bretagne (M. Gérard Lahellec)

La position de l'Association de Promotion de l'axe ferroviaire Bretagne Nord (M. Théo Marteil)

- | **Parole à la salle pour des questions puis des prises de position**

cndp Commission nationale
du **débat public**

**| Vous donner la parole
et la faire entendre.**

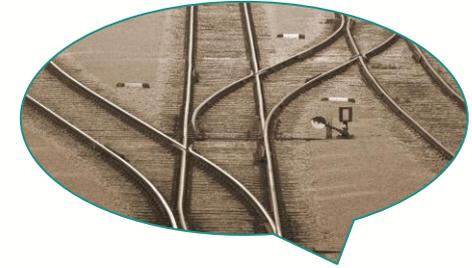


| M. Gérard LAHELLEC

| Conseil Régional de Bretagne

| *Vice-président en charge de la mobilité
et des transports*





| M. Théo MARTEIL

| Association de promotion de l'axe
ferroviaire Bretagne Nord

| *Président*



cndp Commission nationale
du **débat public**

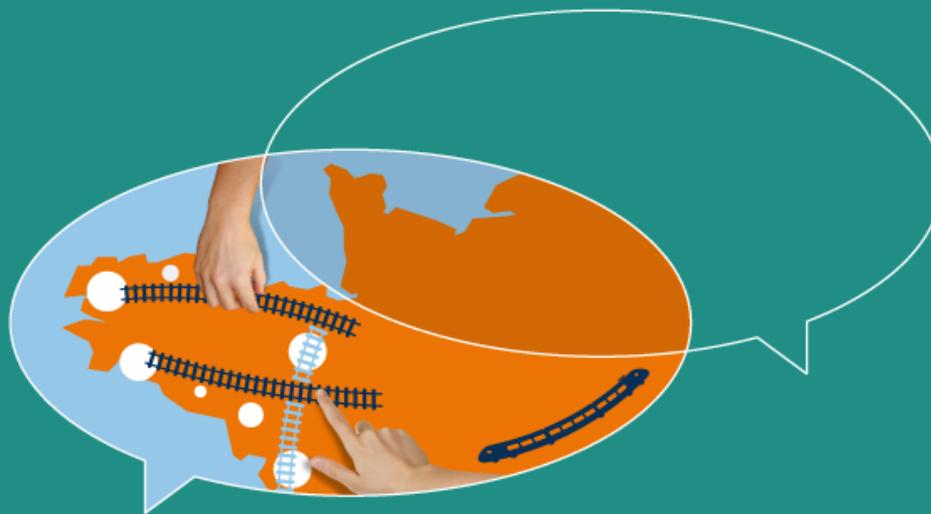
**| Vous donner la parole
et la faire entendre.**

Rendez-vous aux prochaines réunions publiques :

Le 1^{er} octobre à Saint-Brieuc

Le 14 octobre à Lorient : « Service ferroviaire »

Le 15 octobre à Lamballe : « Agriculture et emprises foncières »



Et sur le site Internet du débat public !

Merci de votre attention

<http://lnobpl.debatpublic.fr>



Comment participer au débat de ce soir ?

>> Le temps des questions

Questions orales

- 1 minute maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

Questions écrites

- Rédigez votre question sur le formulaire disponible
- Et remettez le aux hôtesse

Comment participer au débat de ce soir ?

>> *Les avis et interventions*

| Depuis la salle

- 3 minutes maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

Le débat sur Internet (depuis le 4/09)

- | 6100 visiteurs uniques
- | 19 avis et 10 commentaires sur le forum de discussion
- | 49 questions, 5 réponses
- | 3 points de vue (contributions et cahiers d'acteurs)
- | 648 amis sur Facebook, 154 abonnés sur Twitter